Compagnie : Talvi

Description du poste :

L'estimateur en génie civil est responsable d'évaluer les coûts des projets de construction et d'infrastructure tels que les routes, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les ouvrages de béton, le terrassement ou les fondations. Il analyse les plans, devis et appels d'offres afin de préparer des soumissions précises et compétitives. Il joue un rôle clé dans la planification financière des projets et la stratégie de mise en marché.

Responsabilités principales :

- Analyser les documents contractuels (plans, devis, addenda) pour bien comprendre l'ampleur du projet.
- Effectuer les relevés de quantités pour les matériaux, la main-d'œuvre, les équipements et la machinerie lourde.
- Préparer les estimations de coûts directs et indirects selon les normes en vigueur.
- Effectuer les demandes de prix auprès des fournisseurs et sous-traitants spécialisés.
- Participer aux visites de chantier afin d'évaluer les conditions existantes et les contraintes techniques.
- Déterminer les délais d'exécution et les ressources nécessaires.
- Préparer les documents de soumission dans les formats exigés (ex. BSDQ, SEAO).
- Collaborer avec les chargés de projets pour la transition vers l'exécution.
- Effectuer des analyses de rentabilité et identifier les risques ou opportunités d'économies

Exigences:

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil, estimation en construction ou équivalent.
- Expérience pertinente de 2 à 5 ans (ou plus selon le niveau de responsabilité visé).
- Excellente maîtrise de la lecture de plans et devis techniques.
- Connaissance des normes et règlements en génie civil (BNQ, MTQ, municipalités, etc.).
- Maîtrise des logiciels d'estimation (ex. : MS Excel, ProEstimate, HeavyBid, AutoCAD, etc.).
- Rigueur, esprit analytique, sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression.
- Bonne communication et esprit d'équipe.

Conditions de travail:

- Poste à temps plein;
- Salaire compétitif avec avantages sociaux, incluant couverture d'assurance, REER collectif, allocation cellulaire, allocation pour le gym, club social, etc.
- Environnement de travail dynamique, favorisant l'innovation et le développement professionnel.